

L'AGENDA DES INITIATIVES

Séminaire d'information sur l'appel à projets pour ressources additionnelles à Livourne le 30.06.2012: [détails dans la section "news"](#)

Séminaire d'Interact sur la croissance durable à Florence les 5 et 6 juin : [détails sur http://www.interact-eu.net/](http://www.interact-eu.net/)

En + : Pour suivre les initiatives des projets, consulter chaque mois le calendrier des événements et des initiatives sur le site web du PO

GLOSSAIRE

Evaluation: Les évaluations visent à améliorer la qualité, l'efficacité et la cohérence de l'intervention des Fonds ainsi que la stratégie et la mise en oeuvre des programmes opérationnels eu égard aux problèmes structurels spécifiques des États membres et régions concernés. Les évaluations peuvent être de nature stratégique, afin d'étudier l'évolution d'un programme ou d'un groupe de programmes par rapport aux priorités communautaires et nationales. Elles peuvent être de nature opérationnelle, afin d'étayer le suivi d'un programme opérationnel. Elles interviennent avant, pendant et après la période de programmation.

Task Force: La Task Force est finalisée à élaborer les propositions pour la pré-programmation et la programmation du futur Programme. Elle est composée de représentants des régions de l'actuel et du futur programme, du STC et de l'AUG (en plus des évaluateurs et des experts).

Son principal rôle est d'élaborer des propositions relatives au contenu du programme et de sa stratégie.

SUIVEZ LE PO ITALIE-FRANCE MARITIME

site Internet officiel www.maritimeit-fr.net

page Facebook <http://www.facebook.com/maritime.marittimo>



Contacts

www.maritimeit-fr.net

AUTORITÉ DE GESTION UNIQUE:

Regione Toscana - Direzione Generale della Presidenza - Settore Attività Internazionali

Piazza dell'Unità Italiana, 1 - 50123 FLORENCE - ITALIE

Tel. +39 055 43829 - 04/14/15 - Fax. +39 055 43 84 110 - transfrontaliero@regione.toscana.it

SECRETARIAT TECHNIQUE CONJOINT:

Via Marradi, 116 - 57126 LIVORNO - ITALIE

Tel. +39 0586 849712 - Fax. +39 0586 849729 - stc@maritimeit-fr.net

CONTACT-POINT CORSE:

Collectivité Territoriale de Corse - Direction des Affaires Européennes et Internationales

Hôtel de Région 22, Cours Grandval - BP 215 20187 Ajaccio Cedex 1 - FRANCE

Tél. +33 4 95 51 64 95 - Télécopie +33 4 95 51 44 62 - contact-point@ct-corse.fr



La Cooperazione al cuore La Coopération au coeur
del Mediterraneo de la Méditerranée

Newsletter - n. 6

Mai 2012

Sommaire	
État d'avancement du programme	1
Les résultats et les réalisations du programme	2
Le coin des projets	3
En bref	3
Agenda des initiatives	4
Glossaire	4

ETAT D'AVANCEMENT DU PROGRAMME

"Appel à projets pour ressources additionnelles destinées aux projets déjà financés par le PO Italie/France Maritime "

L'appel à projets pour ressources additionnelles concerne les :

Interventions de type matériel ou immatériel liés à des projets déjà financés dans le cadre du PO Italie/France Maritime

Réalisations d'investissements non prévus par le projet initial ou intervenant à titre complémentaire

Activités de communication, capitalisation et échanges avec des projets similaires

En + : Une prime est prévue pour les interventions spécifiques de prévention, tutelle et remise en état des zones à grande valeur environnementale (zones marines notamment) qui sont sujettes à des risques spécifiques causés par des facteurs externes.

L'appel est destiné aux projets déjà financés (conclus ou en cours) du PO Italie/France Maritime.

Les projets d'origine devront, au 2 mai 2012, avoir certifié un niveau de dépenses équivalent à un montant du budget total supérieur ou égal à 1,5% pour chaque mois d'activité et transmis la documentation au STC.

Les candidatures de projet devront prévoir d'un minimum de 2 à un maximum de 8 partenaires.

La participation de partenaires différents par rapport au projet initial doit être motivée.

Il est par ailleurs conseillé de maintenir au moins la moitié du partenariat d'origine.

Les fonds à disposition atteignent un total de 21.483.654,00 € répartis parmi les 4 axes du PO.

Le délais pour la présentation des candidatures est fixé pour le 3 juillet 2012 à 17h00.

Tous les détails sur le site du PO : www.maritimeit-fr.net section « news », « avis public » et « FAQ ».



"Derniers projets approuvés"

En janvier 2012, le Comité Directeur du PO Italie/France Maritime réuni à Pise a admis à financement 6 projets simples pour "initiatives ciblées" telles que des actions finalisées à: la sécurité des systèmes portuaires et du transport passagers, la mise en sécurité du transport de marchandises dangereuses, la réalisation d'un circuit de festivals et événements transfrontaliers, la constitution d'un pacte des maires pour atteindre les objectifs 20-20-20, la mise en place de solutions pour personnes âgées notamment dans le cadre de l'habitat. Les six projets - répartis parmi les axes I, III et IV du PO- représentent un total de : 8.503.208,00 €.

Toujours dans le cadre de cet appel à projets, le Comité Directeur a admis à financement en mai 2012, le premier des projets figurant au classement. Il s'agit de SYNERGIE dont l'objectif est la réduction des risques hydrogéologiques et l'efficacité de la communication en situation d'urgence.

Dans le cadre du Programme Au-delà de la Mer, sur 6 candidatures parvenues en décembre dernier, 2 ont été admises à financement. Il s'agit de projets concernant la création d'un réseau d'écoles pour le développement d'activités culturelles conjointes et la connaissance de l'économie et des métiers de la mer pour la constitution d'un système de professions cohérentes avec l'industrie de la mer.

Les fiches des projets financés seront très bientôt disponibles dans la section « avis public » du site web.

LES REALISATIONS ET LES RESULTATS DU PO

"Séminaire international du Giglio sur la sécurité maritime"

Les 12 et 13 avril derniers, sur initiative de la Région Toscane et en partenariat avec le PO Italie/France Maritime et la Conférence des Régions Périphériques Maritimes (CRPM), s'est déroulé sur l'île du Giglio- lieu de la tragédie du navire Concordia- un important séminaire sur le thème « Concilier sécurité maritime et développement du transport passagers ».

Au centre des discussions, la proposition avancée par le Président de la Région Toscane Enrico Rossi de mener au niveau européen, national et global une réflexion conjointe sur le thème de la prévention et la gestion des accidents en mer qu'ils soient liés au transport de passagers ou de marchandises dangereuses.

Au cours des deux journées, les représentants de la Commission Européenne, de la CRPM, de la European Cruise Council, de l'International Maritime Organization, d'autres régions d'Europe (Galice, Mer Baltique...) et d'acteurs locaux (Province de Grosseto, Municipalité du Giglio) ont pu affronter la question des règles pouvant permettre d'encadrer le trafic maritime et ainsi empêcher que n'advienne ce genre d'accidents.

Le PO Italie/France Maritime- exemple de collaboration entre 4 régions de la Méditerranée ayant pour thème principal la mer- a pu, à cette occasion, présenter certains des résultats obtenus sur le thème de la protection et de la valorisation de la mer, notamment en liaison avec la prévention et la gestion des accidents. Les Chefs de File des projets MOMAR et PMIBB ont ainsi témoigné des nombreuses actions entreprises par Toscane, Corse, Sardaigne et Ligurie pour la protection et la sauvegarde du Mare Nostrum.



En + : une déclaration finale a été approuvée à l'issue du séminaire.

Tous les documents sont téléchargeables sur le site de la CRPM <http://www.crpm.org/>

"Le PO Italie/France Maritime lance un concours pour courts-métrages..."

...sur le thème de la coopération au cœur de la Méditerranée entre Toscane, Ligurie, Sardaigne et Corse.

Qui peut participer ?

Le concours est ouvert à tous les étudiants (âgés de plus de 18 ans) inscrits au sein des universités des 4 régions du Programme Opérationnel.

Le court-métrage sera utilisé comme vidéo officielle du Programme et sera diffusé au cours de manifestations publiques locales, nationales et européennes et à travers tous les moyens de communication disponibles.

Les dates à retenir :

avant le 8 juin 2012 : inscriptions

avant le 10 septembre 2012 : dépôt des films

novembre 2012 : remise des prix à Florence

Tous les détails et les documents du concours sont sur le site du PO.



LE COIN DES PROJETS: L'aventure MOMAR se termine!

Avec une durée de 36 mois et un budget de € 2.450.000,00, le projet MOMAR, dont la Région Toscane est Chef de File, a rejoint son objectif de construction d'un parcours transfrontalier sur le monitoring environnemental marin.

Parmi les nombreuses réalisations, il est possible de citer:

le choix et la mise au point de techniques conjointes de monitoring chimiques et éco-toxicologiques ;

la mise au point d'un système de monitoring à distance de l'état écologique de l'environnement côtier (images satellitaires) avec validation des résultats à travers des campagnes de monitoring ponctuelles in situ et des campagnes océanographiques (lancement de bouées);

la mise au point d'un système de reconstruction et prévision océanographique de la zone, utilisable pour l'étude des problèmes de qualité de l'eau et le déplacement des polluants.

En + : MOMAR a fourni support et know-how dans la gestion de situations d'urgence tels que la perte en mer des bidons toxiques au large de Gorgona (décembre 2011) et le naufrage du Costa Concordia (janvier 2012). Momar a également réalisé un DVD interactif conçu pour approcher les jeunes à la connaissance de l'environnement marin méditerranéen et de ses organismes.



Momar continue sur [www.mo-mar.net!](http://www.mo-mar.net/)

EN BREF

Evaluation in itinere du PO Maritime: Le groupement momentané d'entreprises RESRES- dont l'entreprise - pilote est Resolvo srl- s'est adjugé le marché pour la fourniture du service d'évaluation* in itinere du PO en actuation de l'art.47 du Règlement (CE) 1083/2006. Le service aura une durée de 30 mois.

Contrôle de 1° niveau : En 2012, le nombre d'inscrits à la liste des Contrôleurs de 1° niveau du PO Italie/France Maritime augmente : 144 contre 106 en 2011, chiffres qui confirment qu'au cours de la période de programmation 2007-2013 l'Autorité de Gestion a garanti, dans le respect de l'art. 16 du Reg. 1080/2006, un système de certification des dépenses fiable.

Vers 2014 : Le 15 mai dernier à Cagliari, se sont ouverts les travaux de la Task Force* pour la future programmation. Après le Comité de Suivi de Bastia (3 avril dernier) et la rencontre des Représentants du Programme à Cagliari (15 mai), la période de négociations et travaux pour la définition du futur programme est officiellement lancée.

Au cours des prochaines semaines, d'autres informations sur le site du PO.

Pour lire et télécharger les Règlements et le Cadre Stratégique Commun, consulter http://ec.europa.eu/regional_policy